

# Communiqué de presse



Le 18/05/2018, Saint-Denis

## COLLECTES DE SANG APPEL AUX DONNEURS DES GROUPES O+ ET B+

L'Établissement français du sang La Réunion – Océan Indien (EFS LROI) vous informe des prochaines collectes mobiles ouvertes au public du mardi 22 mai au vendredi 25 mai 2018 :

### mardi 22 mai 2018

- MAIRIE, LA POSSESSION de 8H30 à 13H00
- PAROISSE ST ESPRIT, TROIS MARES de 8H30 à 12H30

### mercredi 23 mai 2018

- AQUANOR, ST DENIS de 13h00 à 17h00
- MAIRIE, LE TAMPON de 8H30 à 12H30

### jeudi 24 mai 2018

- EDF, LE PORT, ZAC 2000 (rue Charles Darwin) de 9H00 à 13H00
- MAIRIE, LE TAMPON de 8H30 à 12H30

### vendredi 25 mai 2018

- PLACE MARCHÉ FORAIN LE CHAUDRON, STE CLOTILDE de 8h00 à 13h00
- ECOLE DE LA MARE, ENTRE DEUX de 8H00 à 12H30

### SITES FIXES OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI :

**EFS St Denis** : Du LUNDI au VENDREDI de 8h00 à 14h00 (Parking donneurs).

**Important : Accessibilité du Parking CHU F. GUYON.**

L'EFS prend en charge les frais de parking des personnes qui se présenteront pour faire un don.

La démarche est la suivante : le donneur gare son véhicule dans le nouveau parking, récupère le ticket à la borne et se rend ensuite dans les locaux de l'EFS.

Après son don du jour, le compostage du ticket se fait au sein même de l'EFS Site de St Denis auprès de la secrétaire d'accueil.

**EFS St Pierre** : Du LUNDI au VENDREDI de 8h00 à 14h00

Le deuxième SAMEDI du mois de 8h00 à 13h00

**En cas de doute sur votre éligibilité au don de sang, un médecin EFS peut vous répondre :**

- EFS St Denis : 0262 90 53 81
- EFS St Pierre : 0262 25 48 01

# Ce qu'il faut savoir pour donner son sang

## **CONDITIONS POUR DONNER SON SANG**

VOUS POUVEZ DONNER VOTRE SANG SI :

- Vous avez entre 18 et 70 ans
- Vous êtes en bonne santé
- Votre poids est au moins égal à 50 kilos
- Vous êtes reconnu(e) médicalement apte au don par le médecin de prélèvement

## **IMPORTANT :**

Vous ne pouvez pas donner votre sang si vous avez été transfusé

Une femme peut donner 4 fois par an et un homme peut donner 6 fois par an

## ***DANS CERTAINES SITUATIONS, VOUS DEVREZ ATTENDRE POUR DONNER VOTRE SANG :***

- 7 JOURS après la fin d'un traitement par antibiotiques
- 7 JOURS après des soins dentaires (sauf détartrage et soin de carie : 1 jour)
- 14 JOURS MINIMUM après une fièvre.
- 4 MOIS après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (Notamment Madagascar et Mayotte)
- 4 MOIS après un tatouage ou un piercing
- 4 MOIS après une intervention chirurgicale avec anesthésie générale
- 4 MOIS après une endoscopie (fibroscopie, coloscopie...)

---

## **Ne pas oublier :**

- Manger normalement le matin
- Penser à bien vous hydrater
- Se munir d'une pièce d'identité